



Pêches et Océans
Canada

Garde côtière
canadienne

Fisheries and Oceans
Canada

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 05/2021
28 mai 2021



Sécurité d'abord, Service constant

Édition mensuelle de l'Ouest

Canada 

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest
Édition n° 05/2021

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Western Edition
Edition No. 05/2021

Publié sous l'autorité de :

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2021.

No de cat. Fs152-6F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 1719-7716

No de cat. Fs152-6E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 1719-7708

Une version Web est disponible ici :

<https://www.notmar.gc.ca/monthly-mensuel-fr.php> (français)
<https://www.notmar.gc.ca/monthly-mensuel-en.php> (anglais)

Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

1 mille marin = 1 852 mètres (6 076,1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609,3 mètres (5 280 pieds)

1 mètre = 3,28 pieds

Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

Veillez prendre note : En plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les avis (T) & (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le « [Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion](#) » (formulaire PDF remplissable), qui est aussi inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Le site Web de NOTMAR – Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Si vous désirez recevoir une notification concernant seulement les cartes qui vous intéressent, ainsi que les annexes graphiques reliées à ces cartes, et un message vous indiquant que la nouvelle publication mensuelle est maintenant en ligne, vous pouvez vous inscrire gratuitement au lien suivant : <https://www.notmar.gc.ca/email-fr.php>.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes et les diagrammes des *Instructions nautiques*, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

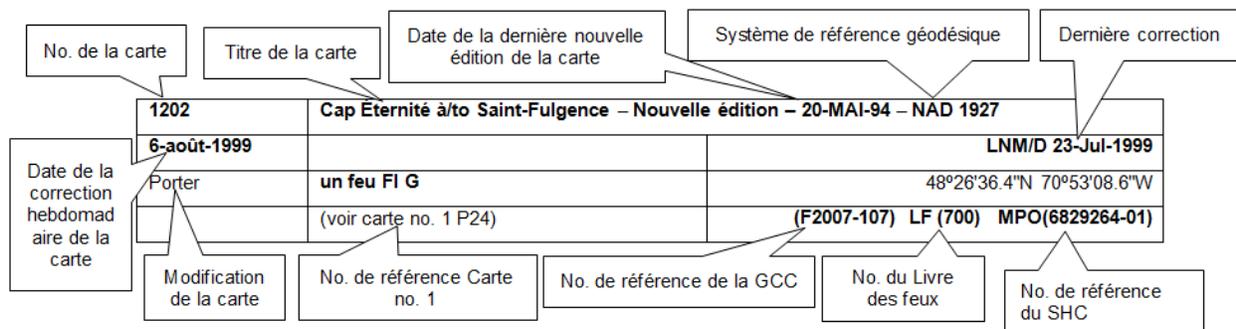
Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :



La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **Last (dernier) Notice (Avis) to (aux) Mariners (navigateurs) / Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

Note : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes

Veuillez consulter l'avis n° 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2020* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant : www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp.

Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation¹ qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAVs) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAVs en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des avertissements de la navigation de la GCC à <http://nis.ccg-gcc.gc.ca>.

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

<p>Région de l'Ouest Centre des SCTM de Prince Rupert</p> <p>AVNAVs séries « P »</p> <p>Garde côtière canadienne Sac 4444 Prince Rupert BC V8J 4K2 Téléphone : 250-627-3070 Courriel : AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca</p>	<p>Région de l'Arctique *Centre des SCTM d'Iqaluit</p> <p><i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i></p> <p>AVNAV séries « A » et « H »</p> <p>Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0</p> <p><u>AVNAVs séries « A »</u> Téléphone : 867-979-5269</p> <p><u>AVNAVs séries « H »</u> Téléphone : 867-979-0310</p> <p>Télécopieur : 867-979-4264 Courriel : AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca</p>
---	---

*Service disponible en français et en anglais.

¹ L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

Table des matières

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité	1
Publication de la Garde côtière canadienne – Commentaires et suggestions sur les publications des Avis aux navigateurs (NOTMAR)	1
Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19	1
Service hydrographique du Canada – Tables des marées et courants du Canada – Fin de l'impression	1
Service hydrographique du Canada – Carte n° 1 – Fin de l'impression	1
Service hydrographique du Canada – Avis aux navigateurs pour des changements de forme de bouées	2
Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport.....	2
Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel – Erreurs sur la carte 3441	3
*501/21 Service hydrographique du Canada – Cartes marines	3
*502/21 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	3
*503/21 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)	5
*504/21 Service hydrographique du Canada – Retrait de publications.....	5
*505/21 Environnement et Changement climatique Canada – Service Iridium SafetyCast	6
*506/21 Zones de protection marine d'Anguniaqvia Niqiqyuam (ZPMAN) et de Tarium Nirytutait (ZPMTN) – Protection du béluga et de la baleine boréale : Évitement volontaire et zones de ralentissement	7
Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires	11
Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs	N/A
Partie 2 : Corrections aux cartes	12
Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	14
*510/21 Aides radio à la navigation maritime 2021 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)	14
Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques et aux Guides nautiques	16
Aucune correction pour la version française.	16
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	17
Aucune correction pour cette partie.....	17

Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1236	3, 5				
3441	3				
3489	12				
3490	12				
3491	12				
3542	12				
3549	13				
3605	13				
3860	13				
4002	3				
4967	3				

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

Publication de la Garde côtière canadienne – Commentaires et suggestions sur les publications des Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Afin d'améliorer continuellement les publications des Avis aux navigateurs ainsi que d'offrir le service le plus efficace possible, l'équipe des Avis aux navigateurs invite tous les navigateurs et autres parties intéressées à soumettre leurs commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter à ses diverses publications et services à l'adresse courriel suivante : Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca.

Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19

(Publication récurrente de l'avis *401/20, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 04/2020*.)

Veillez vous référer au lien ci-dessous pour les dernières mises à jour au sujet des mesures prises par Transports Canada en matière de transport en réponse à l'évolution de la nouvelle maladie à coronavirus (la COVID-19) : <https://www.tc.gc.ca/fr/initiatives/covid-19-mesures-mises-a-jour-lignes-directrices-tc.html>.

Pour obtenir des conseils destinés aux voyageurs et toute autre mise à jour, veuillez consulter : Canada.ca/le-coronavirus.

Service hydrographique du Canada – Tables des marées et courants du Canada – Fin de l'impression

(Publication récurrente de l'avis *904/20, initialement publié la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 09/2020*.)

En raison de la disponibilité des *Tables des marées et des courants du Canada* en [fichiers PDF consultables et imprimables](#) sur cartes.gc.ca pour chaque volume complet ainsi que des [informations supplémentaires sous différents formats](#) (prédictions, observations en tableaux et graphiques) sur marees.gc.ca, le Service hydrographique du Canada cessera définitivement l'impression de tous les volumes des *Tables des marées et des courants du Canada* à partir de janvier 2021.

Les progrès technologiques entraînent une nouvelle ère de la navigation maritime, avec des produits numériques et électroniques. Le SHC est en train de transformer la façon dont il fournit des données et des services de qualité à ses clients, plus rapidement, pour soutenir la prise de décision.

Pour plus d'informations, consultez le site www.cartes.gc.ca.

Service hydrographique du Canada – Carte n° 1 – Fin de l'impression

(Publication récurrente de l'avis *905/20, initialement publié la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 09/2020*.)

En raison de la disponibilité de la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* en [fichiers PDF consultables et imprimables](#) et en [HTML](#) sur cartes.gc.ca, le Service hydrographique du Canada cessera définitivement l'impression de la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* à partir de janvier 2021.

Les progrès technologiques entraînent une nouvelle ère de la navigation maritime, avec des produits numériques et électroniques. Le SHC est en train de transformer la façon dont il fournit des données et des services de qualité à ses clients, plus rapidement, pour soutenir la prise de décision.

Pour plus d'informations, consultez le site www.cartes.gc.ca.

Service hydrographique du Canada – Avis aux navigateurs pour des changements de forme de bouées

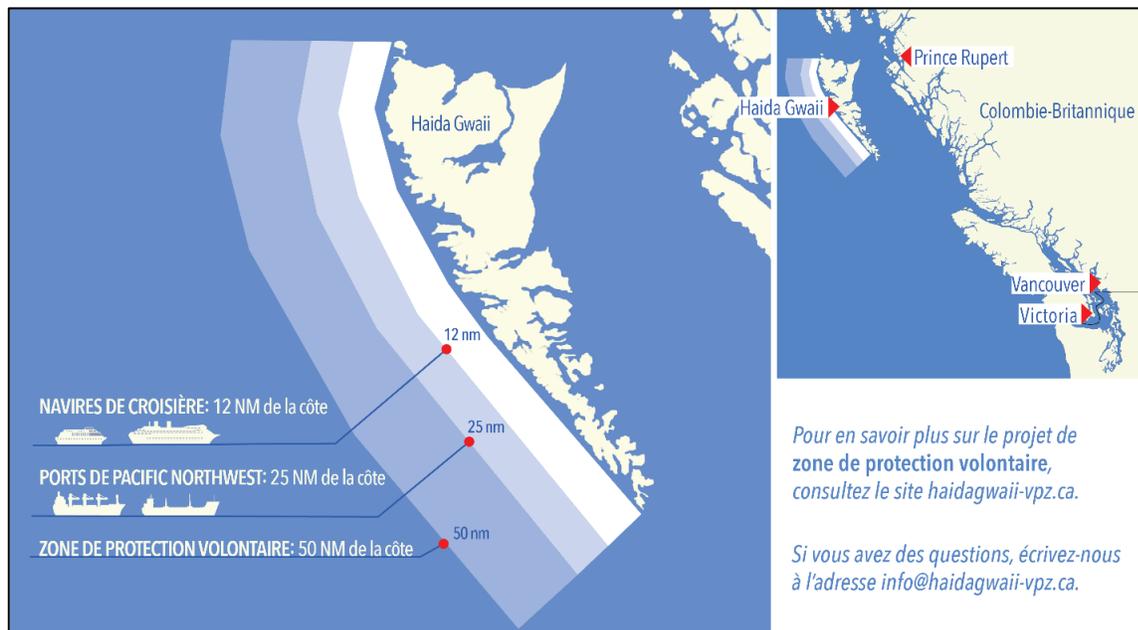
(Publication récurrente de l'avis *906/20, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 09/2020*.)

Dans le cadre de la transformation numérique du SHC et dans le but d'économie, le SHC ne produira plus systématiquement d'Avis aux Navigateurs (AN) concernant des changements de forme de bouées seulement. Ces changements seront cependant appliqués aux cartes électroniques de navigation (CÉN) le cas échéant. Les versions papier et matricielles seront mises à jour lors du processus de Nouvelles Éditions.

Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport

(Publication récurrente de l'avis *107/21, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 01/2021*.)

Référence : Avis *1005/20 est annulé.



Mise à l'essai d'une zone de protection volontaire pour le transport sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii (anciennement appelés les îles de la Reine-Charlotte)

L'isolement, le littoral accidenté, les conditions météorologiques et de navigation en mer changeantes et le riche patrimoine écologique et culturel rendent l'archipel Haida Gwaii vulnérable à la possible pollution causée par les déféctuosités en mer et les accidents maritimes. Le fait d'accroître la distance qui sépare les bâtiments de la côte peut augmenter le temps disponible pour régler les problèmes de propulsion, de direction ou de nature autre et la probabilité qu'un remorqueur soit en mesure d'intervenir auprès d'un bâtiment en panne ou à la dérive. Cela réduit également le risque d'échouement et de déversement d'hydrocarbures.

Une zone de protection volontaire pour le transport sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii sera instaurée du 1^{er} septembre 2020 au 31 octobre 2021 dans le cadre d'un essai. Dans cette zone, les bâtiments commerciaux de 500 tonnes (jauge brute) ou plus doivent se trouver à au moins 50 mille marins de la côte lorsqu'ils transitent le long de la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii, à quelques exemptions près :

- Les navires de croisières doivent rester à au moins 12 mille marins de la côte;
- Les bâtiments qui transitent entre les ports de Pacific Northwest (Washington, Alaska, Colombie-Britannique) doivent rester à au moins 25 mille marins de la côte;
- Les remorqueurs et les barges (poussage et remorquage) n'ont pas de distance minimale à respecter;
- Les bateaux de pêche n'ont pas de distance minimale à respecter.

Voici les coordonnées de la zone de protection volontaire pour le transport :

54° 18.108'N 134° 30.432'W
 53° 44.036'N 134° 32.677'W
 53° 11.118'N 134° 16.412'W
 52° 18.483'N 133° 20.917'W
 51° 24.590'N 132° 04.081'W
 51° 56.158'N 131° 01.830'W
 54° 15.436'N 133° 04.788'W

Les bâtiments doivent respecter ces distances de façon volontaire et seulement si elles ne mettent pas en danger la sécurité de la navigation, du bâtiment, des personnes à bord et de la cargaison.

(NW-P-1085-20)

Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel – Erreurs sur la carte 3441

(Publication récurrente de l'avis *408/21, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 04/2021*.)

Carte de référence : 3441

Des erreurs existent sur la carte 3441 entre les dates du 19 mars 2021 et du 21 avril 2021. Les navigateurs qui ont acheté cette carte entre ces dates doivent la retourner dès que possible pour la remplacer.

Consultez votre distributeur de cartes pour obtenir un remplacement.

*501/21 Service hydrographique du Canada – Cartes marines

Cartes	Titre	Échelle	Publié	Cat#	Prix
Carte nouvelle					
4967	La Tabatière à Île du Petit Mécatina	1:50 000	2021-04-30	1	\$20.00
Cartes retirées en permanence					
4002	Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence				

*502/21 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
Cartes nouvelles			
CA571040 (Edn 1.000)	Skidegate Channel (Part 1 of 2)	1:12 000	2021-05-21
CA571041 (Edn 1.000)	Skidegate Channel (Part 2 of 2)	1:12 000	2021-05-21
CA576645 (Edn 1.000)	Triton Marina Service Centre	1:2 500	2021-04-16

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA576728 (Edn 1.000)	Tignish Harbour	1:3 000	2021-04-16
CA576816 (Edn 1.000)	Cow Head	1:2 500	2021-04-30
CA576847 (Edn 1.000)	Charlottetown	1:2 500	2021-05-14
CA576905 (Edn 1.000)	Neil's Harbour	1:2 500	2021-05-21
CA676476 (Edn 1.000)	Makkovik	1:2 000	2021-05-21
CA676585 (Edn 1.000)	Mispec Point Canaport Terminal	1:500	2021-05-14
CA676838 (Edn 1.000)	Mulgrave Marine Terminal, NS	1:500	2021-05-21
CA676841 (Edn 1.000)	Peebles Point, NS	1:1 000	2021-05-21
CA676848 (Edn 1.000)	Pleasant Cove	1:2 000	2021-05-21
Nouvelles éditions			
CA279044 (Edn 14.000)	Havre Saint-Pierre et/and Cap des Rosiers à/to Pointe des Monts	1:150 000	2021-05-28
CA373331 (Edn 5.000)	Approaches to/Approches à Cambridge Bay	1:40 000	2021-05-21
CA373337 (Edn 6.000)	Johansen Bay and/et Edinburgh Channel	1:37 500	2021-05-14
CA373500 (Edn 3.000)	Approches à/Approches to Rivière George	1:30 000	2021-05-21
CA379026 (Edn 9.000)	Archipel de Mingan	1:35 000	2021-05-21
CA379029 (Edn 8.000)	Cap de la Tête au Chien à/to Cap aux Oies	1:40 000	2021-05-14
CA379086 (Edn 9.000)	Cap des Rosiers à/to Chandler	1:37 500	2021-05-21
CA379093 (Edn 2.000)	Pointe Curlew à/to Baie Washtawouka	1:35 000	2021-05-21
CA379131 (Edn 4.000)	Baie Piashti à/to Île au Marteau	1:35 000	2021-05-21
CA379139 (Edn 3.000)	Île à la Brume à/to Pointe Curlew	1:35 000	2021-05-21
CA379140 (Edn 4.000)	Baie Washtawouka à/to Baie Piashti	1:34 975	2021-05-21
CA379149 (Edn 6.000)	Baie Natiscotec - Île d'Anticosti	1:36 000	2021-05-21
CA379151 (Edn 8.000)	Pointe de l'Est - Île d'Anticosti	1:36 000	2021-05-21
CA379164 (Edn 3.000)	Îles Sainte-Marie à/to Île à la Brume	1:37 500	2021-05-21
CA379182 (Edn 2.000)	Lac Saint-Jean	1:60 000	2021-05-14
CA379216 (Edn 8.000)	Iles de la Madeleine	1:75 000	2021-05-28
CA379232 (Edn 2.000)	Île du Bic au/to Cap de la Tête au Chien	1:40 000	2021-05-14
CA473332 (Edn 5.000)	Cambridge Bay	1:15 000	2021-05-21
CA476071 (Edn 5.000)	Witless Bay	1:12 500	2021-05-07
CA476073 (Edn 5.000)	Fermeuse Harbour	1:12 500	2021-05-07
CA476074 (Edn 4.000)	Aquaforce Harbour	1:15 000	2021-05-07
CA479014 (Edn 16.000)	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre	1:20 000	2021-05-28
CA479053 (Edn 6.000)	Tadoussac à/to Cap Éternité	1:18 750	2021-05-14
CA573409 (Edn 2.000)	Trenton	1:9 000	2021-05-28
CA579015 (Edn 15.000)	Port de Trois-Rivières	1:7 500	2021-05-28

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
Cartes retirées en permanence			
CA179245	Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence	Remplacé par CA279037, CA279075, CA276286, CA376187, CA279043, CA279044, CA276204, CA276090	
CA479027	Havre de Mingan	Remplacé par CA379026	
CA479136	Baie Washicoutai	Remplacé par CA379139	
CA479138	Baie de Kégaska	Remplacé par CA379093	
CA479226	La Passe	Remplacé par CA379216	
CA570205	East Narrows and/et West Narrows	Remplacé par CA571040, CA571041	

***503/21 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)**

Cartes	Titre	Échelle	Publié
Cartes retirées en permanence			
RM-4002	Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence		

***504/21 Service hydrographique du Canada – Retrait de publications**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) retire immédiatement et de façon définitive les publications papier et numériques suivantes:

Versions françaises

- P143 Guide nautique – Lac Nipissing, 1987
- P251 Les marées dans les eaux du Canada
- P253 Manuel canadien des marées
- P875F Manuel sur le milieu marin dans l'Arctique Passage du Nord-Ouest

Versions anglaises

- P142 Small Craft Guide – Lake Nipissing, 1987
- P250 Tides in Canadian Waters
- P252 Canadian Tidal Manual
- P875E Marine Environmental Handbook Arctic Northwest Passage

***505/21 Environnement et Changement climatique Canada – Service Iridium SafetyCast**

L'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Organisation hydrographique internationale (OHI) ont annoncé la création du service Iridium SafetyCast, un service mobile de communication par satellite reconnu dans le contexte du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM).

À compter du 1er juin 2021, un service Iridium SafetyCast pour la diffusion d'avertissements météorologiques, prévisions météorologiques et informations des glaces en français sera déclaré « en essai » pour les METAREA XVII et XVIII de l'Arctique canadien et la région de la baie d'Hudson du METAREA IV.

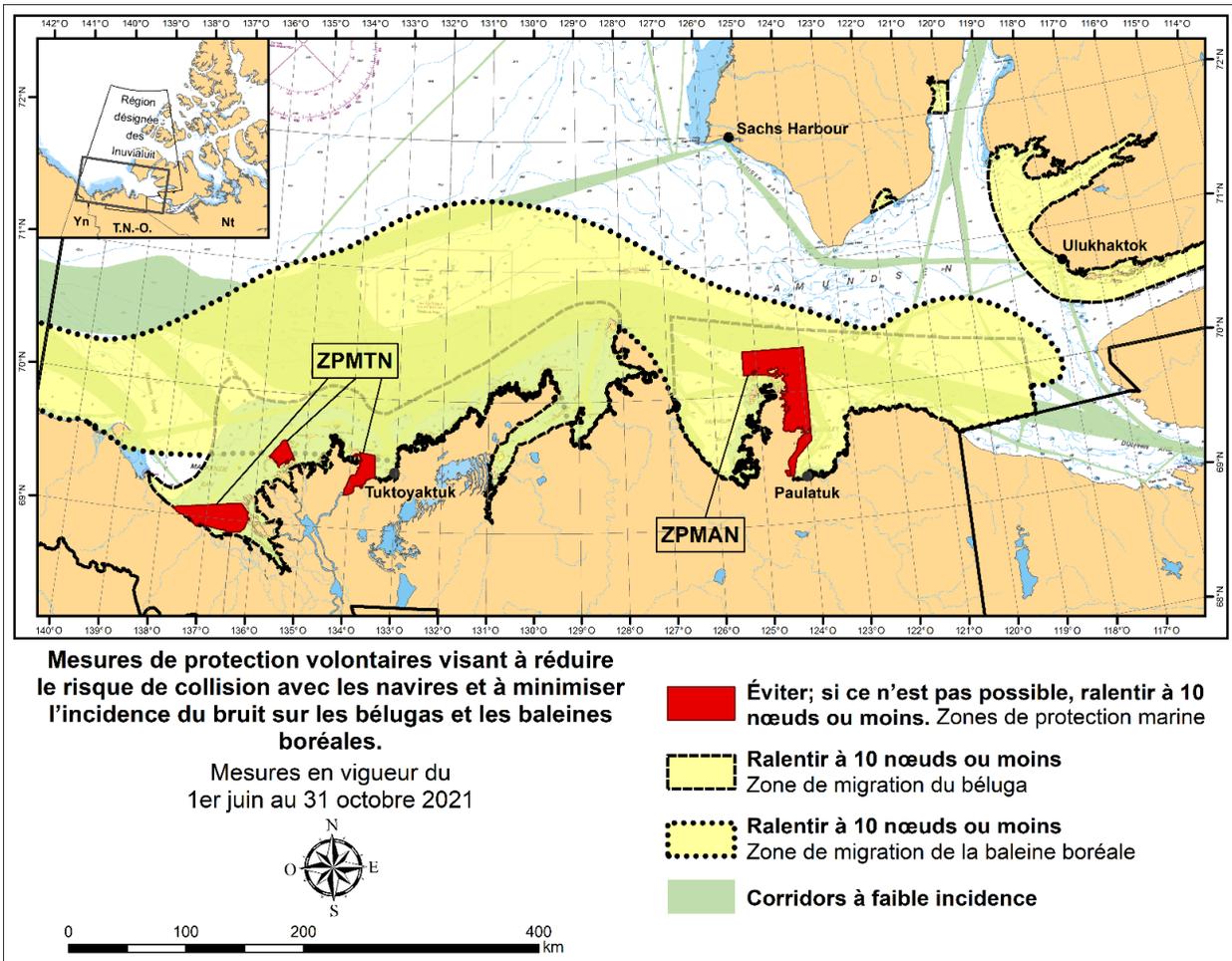
Pendant la période « en essai » du service Iridium SafetyCast, les avertissements météorologiques, les prévisions météorologiques et les informations des glaces seront diffusés conformément au Manuel conjoint OMI/OHI/OMM révisé sur les renseignements sur la sécurité maritime, de manière intermittente et à titre d'essai.

La période « en essai » d'Iridium SafetyCast est une étape de test et d'évaluation nécessaire pour garantir que les avertissements météorologiques, les prévisions météorologiques et les informations des glaces sont traités et promulgués en temps utile et de manière appropriée.

Les METAREA XVII et XVIII diffuseront des messages Iridium SafetyCast aux navires dotés d'un récepteur SafetyCast agréé. Il est conseillé aux navires équipés de terminaux SMDSM Iridium de consulter les manuels d'utilisation du fabricant pour obtenir des renseignements sur le réglage de leurs récepteurs SafetyCast afin de recevoir les messages SafetyCast pertinents.

Pendant cette période, Environnement et Changement climatique Canada ne garantira pas la disponibilité du service. Le moment où les METAREA XVII et XVIII seront prêtes à établir une « capacité opérationnelle totale » sera déterminé à une date ultérieure et annoncé dans le cadre d'un avis aux navigateurs subséquent.

***506/21 Zones de protection marine d'Anguniaqvia Niqiqyuam (ZPMAN) et de Tarium Niryutait (ZPMTN) – Protection du béluga et de la baleine boréale : Évitement volontaire et zones de ralentissement**



Les deux zones de protection marine (ZPM) établies dans la région de l'Arctique de l'Ouest sont situées dans la région désignée des Inuvialuit et, par conséquent, toutes les activités doivent respecter la [Convention définitive des Inuvialuit](#) (*en anglais seulement*). La protection et la préservation de la faune, de l'environnement et de la productivité biologique de l'Arctique est l'un des principes de base de la Convention définitive des Inuvialuit. C'est ce principe qui a mené la Société régionale inuvialuite et le Conseil inuvialuit de gestion du gibier à établir les ZPM dans la région de l'Arctique de l'Ouest. Les eaux qui constituent les ZPM, ainsi que les eaux avoisinantes, et les habitats marins extracôtiers de la mer de Beaufort et du Amundsen Gulf sont des habitats d'alimentation estivaux importants (de mai à octobre) de la population de bélugas de l'Est de la mer de Beaufort et de la population de baleines boréales de Béring-Chukchi-Beaufort.

Mesures de protection règlementaires

Toutes les espèces de baleines sont protégées en vertu du Règlement sur les mammifères marins, conformément à la *Loi sur les pêches*. Une interdiction générale est énoncée dans le Règlement et régit l'intérieur des limites des ZPM, conformément à la *Loi sur les océans*. Tout incident impliquant un mammifère marin qui survient dans les ZPM doit être signalé à la Garde côtière canadienne dans les deux heures suivant son occurrence. Pour les observations d'animaux marins et les incidents comme les collisions ayant lieu à l'extérieur des ZPM, ou pour toute situation impliquant un mammifère marin mort ou en difficulté, communiquez avec le bureau de Pêches et Océans Canada à Inuvik, au 867-777-7500.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la ZPMAN et la ZPMTN, y compris les coordonnées des personnes-ressources locales et les distances minimales pour chaque espèce, consultez les avis 5 et 5A.3 dans la Partie A2 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2021.

Mesures de protection volontaires

Les mesures volontaires sont en vigueur du 1^{er} juin au 31 octobre 2021. Voir la carte ci-dessus.

Ces mesures s'appliquent aux navires marchands, aux navires de croisière, aux petits navires et aux embarcations de plaisance, à l'intérieur des limites des ZPM et des autres zones désignées afin de prévenir les collisions avec les baleines et d'atténuer le bruit sous-marin généré par ces navires. Ces mesures ne doivent être prises que si elles ne compromettent pas la sécurité de la navigation.

Évitement (zone rouge) : Afin de réduire le risque de bruit sous-marin et de collision avec les baleines dans les ZPM, les navires doivent éviter de naviguer dans les ZPM, dans la mesure du possible. Si le passage dans la zone est nécessaire, les navires doivent ralentir jusqu'à une vitesse maximale de 10 nœuds et poster une vigie, comme un observateur de mammifères marins, afin d'augmenter les chances de voir les baleines et ainsi prendre les mesures nécessaires pour les éviter. S'il n'est pas possible de contourner les baleines, il faut ralentir et attendre qu'elles s'éloignent à une distance supérieure à 400 mètres (0,215 mille marin) avant de reprendre la vitesse initiale de 10 nœuds ou moins. On recommande de redoubler de prudence en cas de pluie ou de brouillard ou si la mer est agitée, étant donné que les animaux sont plus difficiles à voir.

Réduction de la vitesse à 10 nœuds ou moins (zone jaune) : Pour réduire le risque de perturbations sonores sous-marines et de collision avec les baleines dans cette zone, on recommande que les navires ralentissent à une vitesse de 10 nœuds ou moins, qu'ils demeurent dans les chenaux de navigation et d'approvisionnement communautaire balisés et qu'ils postent une vigie.

Ces mesures volontaires sont secondaires par rapport aux droits prévus dans la Convention définitive des Inuvialuit.

Coordonnées des ZPM

La ZPM de Tarium Niryutait englobe trois secteurs de Mackenzie Bay : Okeevik, Kittigaryuit et Niaqunnaq. Ces trois secteurs sont délimités par des loxodromies reliant les coordonnées géographiques suivantes (Système de référence géodésique nord-américain de 1983 [NAD 83]/Système de référence géodésique mondial de 1984 [WGS 84]).

Sous-secteur d'Okeevik		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
1	69° 38' 19"	135° 25' 09"
2	69° 38' 03"	135° 25' 11"
3	69° 37' 46"	135° 24' 52"
4	69° 29' 49"	135° 12' 49"
5	69° 30' 45"	135° 16' 56"
6	69° 29' 26"	135° 18' 53"
7	69° 29' 23"	135° 19' 06"
8	69° 28' 07"	135° 20' 25"
9	69° 27' 36"	135° 24' 25"
10	69° 25' 51"	135° 32' 27"
11	69° 26' 32"	135° 34' 54"
12	69° 28' 21"	135° 35' 24"
13	69° 28' 35"	135° 36' 40"
14	69° 28' 39"	135° 37' 58"

Sous-secteur de Kittigaryuit		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
1	69° 35' 10"	133° 48' 26"
2	69° 34' 00"	133° 28' 00"
3	69° 23' 37"	133° 26' 40"
4	69° 20' 34"	133° 40' 37"
5	69° 19' 05"	133° 42' 21"
6	69° 19' 01"	133° 42' 31"
7	69° 20' 39"	133° 43' 20"
8	69° 16' 42"	133° 54' 54"
9	69° 15' 20"	134° 06' 53"
10	69° 16' 33"	134° 05' 56"
11	69° 20' 42"	134° 02' 44"
12	69° 24' 00"	133° 59' 10"
13	69° 24' 34"	133° 53' 49"
14	69° 28' 21"	133° 48' 15"

15	69° 30' 34"	135° 45' 54"
16	69° 35' 18"	135° 35' 42"
17	69° 36' 00"	135° 22' 10"
18	69° 34' 40"	135° 20' 09"
19	69° 34' 00"	135° 20' 09"
20	69° 34' 00"	135° 27' 39"
21	69° 36' 00"	135° 27' 39"
22	69° 27' 00"	135° 31' 11"
23	69° 27' 00"	135° 34' 45"

15	69° 28' 02"	133° 50' 59"
16	69° 33' 20"	133° 47' 29"
17	69° 34' 33"	133° 47' 42"
18	69° 32' 55"	133° 51' 09"
19	69° 32' 56"	133° 51' 54"
20	69° 33' 46"	133° 55' 48"
21	69° 33' 46"	133° 55' 31"

Sous-secteur de Niaqunnaq		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
1	69° 08' 00"	136° 16' 44"
2	69° 04' 25"	136° 07' 45"
3	69° 03' 43"	136° 07' 08"
4	69° 01' 19"	136° 04' 45"
5	69° 01' 14"	136° 04' 45"
6	69° 00' 57"	136° 05' 42"
7	69° 00' 12"	136° 07' 08"
8	68° 57' 00"	136° 10' 00"
9	68° 55' 00"	136° 15' 00"
10	68° 54' 22"	136° 31' 50"
11	68° 55' 00"	136° 38' 33"
12	68° 56' 15"	137° 00' 41"
13	68° 56' 29"	137° 03' 03"
14	68° 55' 48"	137° 11' 00"
15	68° 57' 50"	137° 16' 40"
16	68° 59' 20"	137° 21' 30"
17	69° 03' 09"	137° 44' 54"

La ZPM d'Anguniaqvia niqiqyuam comporte deux zones de la mer de Beaufort, l'une dans Darnley Bay et l'autre dans Amundsen Gulf : la zone 1 et la zone 2. Elle englobe le fond marin, le sous-sol jusqu'à une profondeur de cinq mètres et la colonne d'eau, y compris les glaces. Les deux zones sont délimitées par des lignes droites reliant les coordonnées géographiques ci-dessous (Système de référence géodésique nord-américain de 1983 [NAD 83]).

Zone 1		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
A	69° 21' 07,8"	Environ 124° 21' 32,0"
B	Environ 70° 12' 00,0"	124° 31' 55,2"
C	70° 08' 22,0"	Environ 124° 41' 45,0"
D	70° 09' 09,9"	Environ 124° 57' 42,0"
E	Environ 70° 09' 13,0"	125° 05' 28,6"
F	70° 09' 13,2"	125° 17' 53,0"
G	70° 20' 00,0"	125° 17' 53,0"
H	70° 20' 00,0"	123° 54' 17,5"
I	69° 37' 20,6"	123° 54' 17,5"
J	69° 30' 00,0"	124° 15' 34,7"

Zone 2		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
K	70° 04' 15,8"	Environ 124° 41' 51,0"
L	70° 04' 48,6"	Environ 124° 41' 54,0"
M	70° 02' 12,9"	Environ 124° 35' 23,0"
N	70° 02' 12,9"	Environ 124° 35' 29,0"

Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires

Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs

Aucun avis applicable pour cette édition.

Eaux intérieures

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte du Pacifique

Aucun avis applicable pour cette édition.

Partie 2 : Corrections aux cartes

3489 - Pattullo Bridge to/à Barnston Island - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 21-OCT-1994 - NAD 1983

14-MAI-2021

LNMD. 22-FÉVR-2019

Porter un pont Under/En construction (2021)
(Voir la Carte n° 1, D20.1)

joignant 49°12'35.6"N 122°53'49.3"W
49°12'27.0"N 122°53'25.2"W
49°12'26.4"N 122°53'26.2"W
49°12'34.7"N 122°53'49.9"W
et 49°12'35.6"N 122°53'49.3"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570015

MPO(6204440-01)

3490 - Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island, Compartiment B-C - Nouvelle édition - 02-NOV-2012 - WGS84

14-MAI-2021

LNMD. 26-MARS-2021

Porter un pont Under/En construction (2021)
(Voir la Carte n° 1, D20.1)

joignant 49°12'35.6"N 122°53'49.3"W
49°12'27.0"N 122°53'25.2"W
49°12'26.4"N 122°53'26.2"W
49°12'34.7"N 122°53'49.9"W
et 49°12'35.6"N 122°53'49.3"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570015

MPO(6204440-01)

Porter une obstruction de profondeur inconnue
(Voir la Carte n° 1, K40)

49°09'32.2"N 122°56'50.5"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570015

MPO(6204443-01)

3491 - Compartiment B-C - Nouvelle édition - 19-OCT-2012 - WGS84

14-MAI-2021

LNMD. 26-MARS-2021

Porter une obstruction de profondeur inconnue
(Voir la Carte n° 1, K40)

49°09'32.2"N 122°56'50.5"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570015

MPO(6204443-01)

3542 - Bute Inlet, Continuation B/C - Nouvelle édition - 01-JUIL-1994 - NAD 1983

21-MAI-2021

Porter une profondeur de 2.0 mètres
(Voir la Carte n° 1, I10)

50°55'20.8"N 124°50'39.0"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470062

MPO(6204423-01)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.2 mètre
(Voir la Carte n° 1, K11)

50°55'24.4"N 124°50'12.6"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470062

MPO(6204423-03)

Rayer la profondeur de 44 mètres
(Voir la Carte n° 1, I10)

50°55'19.8"N 124°50'37.7"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470062

MPO(6204423-05)

3549 - Queen Charlotte Strait Western Portion/Partie Ouest - Carte nouvelle - 03-DÉC-1993 - NAD 1983

28-MAI-2021

LNMD. 27-NOV-2020

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 35 mètres
(Voir la Carte n° 1, L25)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470307

50°50'31.6"N 127°42'59.5"W

MPO(6204446-01)

3605 - Quatsino Sound to/à Queen Charlotte Strait - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983

21-MAI-2021

LNMD. 27-DÉC-2019

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 35 mètres
(Voir la Carte n° 1, L25)

50°54'00.0"N 127°38'21.0"W

MPO(6204413-01)

28-MAI-2021

LNMD. 21-MAI-2021

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 35 mètres
(Voir la Carte n° 1, L25)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470307

50°50'31.6"N 127°42'59.5"W

MPO(6204446-01)

3860 - Seal Inlet and/et Tartu Inlet - Nouvelle édition - 06-AOÛT-2010 - NAD 1983

28-MAI-2021

LNMD. 21-SEPT-2018

Rayer la profondeur de 35 mètres
(Voir la Carte n° 1, I10)

53°28'53.3"N 132°47'20.4"W

MPO(6204445-01)

Porter une profondeur de 5.1 mètres
(Voir la Carte n° 1, I10)

53°28'53.1"N 132°47'20.8"W

MPO(6204445-02)

Rayer la profondeur de 25.6 mètres
(Voir la Carte n° 1, I10)

53°30'24.7"N 132°44'38.8"W

MPO(6204445-03)

Porter une profondeur de 3.9 mètres
(Voir la Carte n° 1, I10)

53°30'26.7"N 132°44'38.9"W

MPO(6204445-04)

Porter une profondeur de 2.7 mètres
(Voir la Carte n° 1, I10)

53°31'32.4"N 132°44'30.3"W

MPO(6204445-05)

Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

*510/21 Aides radio à la navigation maritime 2021 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)

Page 3-48

AJOUTER COMME SUIV :

3.9.8.4 Écoute sur le bassin des Grands Lacs

Une modification au Règlement sur les pratiques et les règles de radiotéléphonie en VHF* a désignée la voie 13 (156.650 MHz) à l'usage exclusif des communications de passerelle à passerelle aux fins de la navigation selon l'accord sur les Grands Lacs. Cette modification est entrée en vigueur le 1^{er} février 1989. Les exigences d'écoute pour les navires en aval et en amont, dans ces eaux, sont les suivantes :

*Note : En 2020, le Règlement sur les pratiques et les règles de radiotéléphonie en VHF a été abrogé. Ces modifications sont maintenant contenues dans le Règlement de 2020 sur la sécurité de la navigation.

Page 4-15

MODIFIER COMME SUIV :

4.2.1.7 Important avis de sécurité concernant l'ASN/VHF

Après avoir reçu une communication de détresse, d'urgence ou de sécurité sur la voie 70 ASN/VHF, l'équipement ASN/VHF commutera automatiquement sur la voie VHF 16 pour recevoir les prochaines communications radiotéléphoniques. Les navigateurs qui sont tenus par le *Règlement sur les pratiques et les règles de radiotéléphonie en VHF* Règlement de 2020 sur la sécurité de la navigation d'assurer une veille sur une voie particulière d'un secteur du Service du trafic maritime doivent remettre la radio sur la voie de travail appropriée après avoir déterminé, sur la voie 16, l'impact de l'appel d'alerte ASN/VHF sur les opérations de leur navire.

Page 5-21

MODIFIER COMME SUIV :

5.9.4 Secteurs de prévisions maritimes

Tableau 5-26 - Eaux de l'Arctique de l'Est et de l'Ouest et eaux de la baie d'Hudson

Numéro	Nom de zone	Disponibilité des prévisions*	Numéro	Nom de zone	Disponibilité des prévisions*
...
117	Helman Ulukhaktok	Saison de navigation	310	Baie James	Saison de navigation
...

Page 5-26

MODIFIER COMME SUIVANT SOUS LA SECTION 5.9.6 :

Tableau 5-33 - FQCN02 CWAO - Prévisions maritimes et FICN02 CWIS - Bulletin des glaces pour la zone METAREA XVII au sud du 75°N

Numéro	Nom du secteur	Numéro	Nom du secteur	Numéro	Nom du secteur
100	Prince Alfred	115	Banks	173	Beaufort Nord-Ouest
101	McClure	116	Amundsen	730	CT1
111	Côte du Yukon	117	Holman Ulukhaktok	731	CT2
112	MacKenzie	170	Tuktoyaktuk Nord	732	CT3
113	Tuktoyaktuk	171	MacKenzie Nord	-	-
114	Baillie	172	Prince Alfred Ouest	-	-

Page 5-27

MODIFIER COMME SUIVANT SOUS LA SECTION 5.9.6 :

Tableau 5-35 - FQCN04 CWAO - Prévisions maritimes et FICN04 CWIS - Bulletin des glaces pour la zone METAREA XVIII au sud du 75°N

Numéro	Nom du secteur	Numéro	Nom du secteur	Numéro	Nom du secteur
101	McClure	122	St. Roch	139	Clyde Ouest
102	Prince of Wales	123	Larsen	140	Clyde Est
103	Melville	124	Peel	141	Davis Ouest
104	Rae	125	Barrow	142	Davis Est
105	McClintock	132	Regent	153	Igloolik
116	Amundsen	133	Boothia	154	Prince Charles
117	Holman Ulukhaktok	134	Committee	175	Navy Board
118	Dolphin	135	Admiralty	176	Pond
119	Coronation	136	Lancaster	177	Bathurst
120	Dease	137	Baffin Ouest	706	Liddon
121	Maud	138	Baffin Est	-	-

Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques et aux Guides nautiques

Aucune correction pour la version française.

Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

Aucune correction pour cette partie.

